

SaintPaulez-vous !

#21 - HIVER/PRINTEMPS 2021

MAGAZINE MUNICIPAL



PATRIMOINE **P.12**

**Une fresque peut
en cacher une autre !**

À LA UNE **P.4**

**Présentation
de la nouvelle
municipalité**

DOSSIER **P.10**

**ENVIRONNEMENT
Le lac de la Beunaz :
une pureté légendaire !**

VIE LOCALE **P.14**

**Des étoiles plein
les cieux à la
bibliothèque**

LE BULLETIN FAIT PEAU NEUVE

une nouvelle équipe,
un nouveau nom,
un nouveau format
pour partager l'envie
de Saint-Paul...



SaintPaulez-vous!

Depuis sa création, le bulletin de Saint Paul, plusieurs fois distingué, est avant tout un lien très apprécié entre les habitants. **C'est un bel héritage pour la commission communication.** L'équipe de rédaction souhaite poursuivre dans cette voie tout en apportant le renouvellement nécessaire pour rester à la page ! Pour son tout premier bulletin, la nouvelle commission communication a choisi un nouveau format et un nouveau nom.

Le magazine "SaintPaulez-vous" c'est 20 pages d'articles, des photos et de petits divertissements, sur la commune, ses habitants, ses services. Évidemment, le point central reste la volonté de faire connaître toujours mieux notre village, de partager les projets, le quotidien, les événements, les anecdotes des San Poulans, bref la vie de Saint-Paul. Pour la suite votre avis sera précieux et nous ne manquerons pas de revenir vers vous. En attendant bonne lecture et à bientôt !

La commission communication

SOM- MAIRE

- 3** édito
- 4** élus et commissions
- 6** agenda sécurité
- 7** finances, travaux et projets
- 9** urbanisme
- 10** environnement
- 12** patrimoine
- 14** vie locale
- 16** vue de l'intérieur
- 18** vie scolaire
- 19** état civil

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h-12h / 15h-16h30

Mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h / 15h-16h30

Jeudi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h / 15h-16h30

Tél. 04 50 75 28 17

Mail : info@saintpaulenchablais.fr

Astreinte : 06 99 92 28 17

Astreinte eau CCPEVA : 06 74 26 81 92

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

2 mai : 200 ans des sœurs

2 mai : TDJV course départementale vtt jeune

8 mai : Fête de printemps

9 au 23 mai : Exposition sur les arbres – Mémoire et Patrimoine

9 mai : Vide-greniers

16 mai > 26 septembre : Marchés d'été

13 juillet : Fête nationale

17 juillet : Balades en scène - les concerts

21 juillet > 18 août Exposition d'été

24/25 juillet : Balades acoustiques – les randonnées

1 août : La Bellicime départ Saint Paul

29 août : Forum des associations

5 septembre : Concours inter-races jeunes agriculteurs du plateau

10 octobre : Fête de la pomme

12 décembre : Fête de la rissole

18 décembre : Concert de Noël par l'Echo de Gavot

ÉDI- TO



Bruno GILLET

Maire de Saint-Paul en Chablais

Une année déjà !

Les élections ont le mérite de remettre en question la vision du développement de notre village et de faire germer des projets nouveaux !

Le 15 mars dernier, vous avez opté pour une équipe renouvelée du conseil municipal, impatiente de continuer ou d'entreprendre à bras ouverts toute une série de projets ; Mais le lendemain, une avalanche de mots nouveaux a débarqué dans notre quotidien tel que Covid, confinement, distanciation, masques, ou gel... bousculant notre quotidien...

La nouvelle équipe a été confrontée immédiatement à la mise en place de mesures qui ne devaient durer qu'un printemps : recherche de masques, fermeture de classes, nettoyage à fond des locaux, télé travail, aménagement des cantines, suppression des réunions...

Merci à tous ceux qui, comme élus, collaborateurs, enseignants, personnel médical, bénévoles, habitants, ont pris sur leur temps pour porter assistance aux autres et rendre plus chaleureuse la vie de tous les jours !

Et l'un après l'autre, les grands rendez-vous qui ponctuent l'année à St Paul ont disparu : foire, festival des musiques, Bellicime, balades acoustiques, concours agricole, fêtes de la pomme, de la rissole : autant de belles occasions de rencontres qui se sont évanouies !

La nouvelle salle de la Gavotine qui avait enregistré un nombre de mariages et manifestations s'est trouvé subitement bien vide et... les recettes de locations se sont tariées. Mais avec les beaux jours, les gros travaux ont repris comme par exemple la rénovation des conduites d'eau de Praubert et

Chantebise : un chantier bien coordonné par les entreprises, une occasion de saluer ces riverains qui en ont facilité le bon déroulement.

Les marchés de l'été, avec des commerçants fidèles, des légumes de chez nous, des fruits, avec la présence d'associations, d'animations, ont été l'occasion de sympathiques rencontres hebdomadaires tandis que le Petit Casino reprenait vie grâce à un jeune gérant plein d'enthousiasme et de dynamisme.

Côté économie, on note l'installation d'un jeune artisan carreleur aux Faverges, d'un garage automobile à la Creto où se termineront les réseaux au mois de juin prochain et où les réservations d'emplacement pourront prendre forme.

Pour la nouvelle équipe, le cap est donné pour les années à venir et les commissions se sont mises en place et ont sonné le coup d'envoi aux gros dossiers tels que la rénovation-extension de l'école, la reprise du projet d'une maison des Anciens, l'étude d'un pôle intercommunal de la Jeunesse (centre aéré...) à l'emplacement de l'ancien Sivom...

D'autres projets font partie des préoccupations des élus : remise en fonction d'anciens chemins de liaisons pour favoriser les déplacements à pied entre hameaux et villages, prise en compte de l'environnement, sensibilisation des visiteurs ou habitants de plus en plus "urbains" au respect des foins, prairies et bois...

L'agenda Sécurité initié en décembre 2019 a permis des réalisations concrètes et des projets d'infrastructures : pose de chicanes vers le collège, l'école des Faverges, quilles, mise en place de plusieurs stops, surélévation au carrefour de Praubert, réfection de peinture routière : saluée par le Département, cette initiative a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 39 000 euros au titre des amendes de police : une simple consolation ou un retour concret pour ceux qui perdent des points sur la route !

La traversée de Lyonnet, de la Beunaz, la route des Mollard, des Chênes, l'entrée des Lanches, sont autant de secteurs qui sont à l'étude : la sécurisation passe par de gros moyens financiers et en attendant exigent toute votre prudence !

La loi a imposé le transfert de l'eau à l'intercommunalité : le nombre d'habitants à desservir, la présence de fermes, la longueur de nos réseaux, mais aussi la qualité des services communaux sont autant de points de vigilance.

Côté coulisses, la mairie a vu se renouveler une partie du personnel et les élus ont salué en juin dernier les 19 années de présence et d'implication de Sophie VIOLLAZ et ont accueilli de nouveaux collaborateurs que vous découvrirez dans les pages suivantes.

Equipe renouvelée...nouvelles envies ! La communication évolue. Si pendant 12 ans, je vous avais habitués à "St Paul Info", désormais, je vous invite à découvrir ce nouveau format, ce nouveau titre, conçu par toute une nouvelle équipe en charge de sa rédaction, à qui je souhaite bon vent pour cette mission : vos réactions, vos commentaires sont les bienvenus !

Bonne lecture et belle année à tous !

ÉLUS et commissions

Ces commissions municipales, placées de droit sous la présidence de M. le Maire sont constituées dès le début du mandat par le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

1 Les commissions supports du fonctionnement communal



Finances

Vice-Présidente : Florine WIART

Membres : Patrice CHEVALLAY, Claude GALLAY, Thierry LAURANT, Marie-Françoise PAUTHIER, Christian PODEVIN, Max MICHOU, Pascale VEZIN, Sophie ZIMMERMANN

Son rôle : veille à la bonne exécution du budget de la commune

Activités :

- élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement
- estimation des besoins de financement et des recettes attendues
- recherche de diverses sources de financement
- programmation des investissements



Communication

Vice-Présidente : Sophie ZIMMERMANN

Membres : Claude GALLAY, Olivier GILLANT, Céline GRIVEL, Denis PINGET, Christian PODEVIN, Florine WIART

Son rôle : fait vivre l'information des sujets portant sur l'actualité, la vie locale, les travaux, les incidents, les services. S'ouvre en permanence vers les habitants qui auraient le souhait de soumettre des projets, des idées, des anecdotes à communiquer. La commission travaille actuellement sur des outils pratiques à mettre à disposition.

Activités :

- rédaction du bulletin municipal
- instauration de moyens de démocratie participative
- mise en place de plateforme d'échanges dématérialisés



Appel d'offre

Le maire est président de droit de cette instance qui est composée de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants élus au scrutin de liste.

Membres titulaires : Christophe TRINCAT, Thierry LAURANT, Christian PODEVIN,
suppléants : Marie-Claire DUCRET, Florine WIART, Denis PINGET

Son rôle : contrairement à d'autres commissions qui ont qu'un rôle consultatif et préparatoire au conseil, la Commission d'Appel d'Offres des Collectivités Territoriales est investie d'un pouvoir de décision dans le cadre des procédures de marché public où elle intervient. Elle intervient également pour donner un avis sur les marchés de moindre importance.

2 Les commissions thématiques



Travaux

Vice-Président : Christophe TRINCAT

Membres : Benoît COLIN, Patrice CHEVALLAY, Marie-Claire DUCRET, Claude GALLAY, Denis PINGET, Christian PODEVIN, Max MICHOU, Thierry LAURANT

Son rôle : prend avis sur les travaux à effectuer et définit les priorités pour l'entretien et l'amélioration des réseaux, des bâtiments publics.

Parmi les chantiers actuellement suivis, on retient la poursuite de la réfection des routes du camping et de Blonay, ainsi que la rénovation de l'éclairage public à hauteur de 50 000 € par an.



Vie associative et animations

comité consultatif

Vice-Présidente : Marie-Françoise PAUTHIER

Membres élus : Stéphanie BURNET, Benoît COLIN, Denis PINGET, Sandra REBUT, Christophe TRINCAT, Sophie ZIMMERMANN, Thierry LAURANT,

Membres extérieurs : Antoine LAISNEY, Jérôme VARRIOT, Jean-Pierre WAGNER

Son rôle : la commission devient "comité consultatif" afin de pouvoir s'entourer de membres extérieurs au conseil. Ils pourront mettre leur dynamisme tant au service de la municipalité que des associations pour l'organisation des événements chers à Saint-Paul mais aussi s'investir dans le projet d'une "structure associative" qui permette de faciliter la mise en œuvre, la gestion et la coordination des manifestations et des différentes activités sportives, culturelles et de loisirs proposées ou à venir.



Economie, Tourisme, Agriculture

Vice-Président : Max MICHOU

Membres : Patrice CHEVALLAY, Olivier GILLANT, Christian PODEVIN, Max MICHOU, Pascale VEZIN, Emilie VIOLLAZ

Son rôle : Dans la période que nous traversons, les gens ont besoin d'espace pour se ressourcer, notre rôle est de permettre de faire cohabiter harmonieusement les promeneurs, les sportifs et le monde agricole. Sensibiliser, informer, renforcer le balisage afin de faire respecter la nature et le travail des agriculteurs. Nous, élus, il est de notre devoir de maintenir et de renforcer le lien entre les différents acteurs économiques de notre village et d'être à leur écoute pour les accompagner dans leur développement. Une réflexion sur l'évolution de la base de loisirs de la BEU est entreprise pour re-dynamiser le site et le rendre plus accueillant.



Environnement

Vice-Présidente : Céline GRIVEL

Membres : Patrice CHEVALLAY, Claude GALLAY, Max MICHOU, Christian PODEVIN, Christophe TRINCAT, Florine WIART

Son rôle : Animer des projets en lien avec les autres commissions (travaux, urbanisme, animation, jeunesse) autour des 6 axes définis pour le mandat : Préservation de l'environnement, Economie locale et circulaire, Urbanisme et mobilité durable, Sobriété énergétique, Agir pour la biodiversité, Sensibilisation et communication.



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Vice-Présidente : Marie-Claire DUCRET

Membres élus : Stéphanie BURNET, Olivier GILLANT, Sandra REBUT, Christian PODEVIN, Emilie VIOLLAZ

Membres extérieurs : Marie-Françoise BLANC, Danièle DETRAZ, Karine FAVRE-VICTOIRE, Nicole GILLET, Marie-Claire RAMASCO, Sophie VIOLLAZ

Son rôle : accompagne tous les habitants de tous âges qui peuvent à un moment donné de leur vie se trouver en situation sociale difficile pour la mise en place d'aides ponctuelles et l'orientation vers les services adaptés. Parmi ses projets, celui de pouvoir lutter contre la fracture numérique notamment pour les aînés.



Urbanisme

Vice-Président : Thierry LAURANT

Membres élus : Patrice CHEVALLAY, Benoît COLIN, Claude GALLAY, Max MICHOU, Christophe TRINCAT, Marie-Françoise PAUTHIER, Denis PINGET, Christian PODEVIN, Sandra REBUT, Emilie VIOLLAZ

Son rôle : étudie vos demandes de permis de construire et d'autorisation de travaux dans un souci d'harmonisation du bâti et respect de l'environnement.



Enfance, jeunesse et éducation

Vice-Présidente : Marie-Claire DUCRET

Membres : Claude GALLAY, Olivier GILLANT, Céline GRIVEL, Christian PODEVIN, Pascale VEZIN, Florine WIART, Sophie ZIMMERMANN

Son rôle : gère les relations avec les enseignants et les parents d'élèves, recense les besoins en matière d'équipements matériels et de locaux, gère les services périscolaires.

SÉCU- RITÉ

Le conseil municipal a mis en place un "agenda sécurité" qui réunit tous les intervenants du secteur et consulte les habitants pour engager des dispositifs répondant aux différents problèmes de sécurité routière.

DÉJÀ DES RÉALISATIONS EN PHASE TEST

Devant le collège, le classement en zone 30 km/h entre les deux écluses, le marquage au sol, ont significativement réduit la vitesse.



Même opération, devant l'école des Faverges. Parents d'élèves, nous comptons sur vous, pour déposer vos enfants sur les parkings prévus à cet effet et éviter de stationner entre les écluses sur le bord de

route mais aussi pour équiper vos enfants du baudrier fourni par la CCPEVA avant de monter dans le bus.

SAUVEZ DES VIES, TAILLEZ VOS HAÏES !

La garantie d'une bonne sécurité routière passe en partie par une visibilité dégagée.

Les nombreuses haies sur la commune ne sont pas entretenues et débordent sur le trottoir ou la chaussée, occasionnant une gêne pour le passage des véhicules mais aussi une baisse de sécurité des piétons et automobilistes. Contribuez à votre échelle à l'amélioration de la sécurité, taillez vos haies ! Si vous êtes concernés, vous avez dû recevoir un courrier. Sans suite donnée de votre part, la commune sera obligée d'intervenir à vos frais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près d'un carrefour, la haie ne doit pas dépasser 80 cm de hauteur. Il en est de même pour une clôture.

(cf. règlement urbanisme)

Sécurité
toujours plus.

DÉCOUVREZ LES PROCHAINES ÉTAPES

La traversée de Lyonnet est à l'étude pour :

- la réalisation de deux îlots
- 2 arrêts de bus marqués par la CCPEVA avec passage piéton
- un panneau clignotant "attention traversée d'enfants"

Les habitants de ce secteur ont pu être associés fin novembre. Plusieurs autres propositions ont pu être évoquées à cette occasion mais aussi lors des réunions internes comme :

- la mise en place de bordures
- la pose d'un radar
- la réalisation de trottoirs
- la mise en place de feux intelligents



Route des Mollards :

Avec une visibilité inférieure à 50m à certains endroits, la limitation à 70km/h est vécue comme dangereuse par les usagers. Sur cette zone sensible, un cheminement piéton entre Praubert et le chef-lieu mais aussi la mise en sécurité des sorties de lotissement sont à prévoir. Une consultation avec les habitants est à venir. L'extension de la zone agglomérée à 50 km/h est à l'étude.

Carrefour de Praubert :

Le département recommande de revoir la zone en "urbanisant le secteur" avec trottoir, plateau surélevé, chicanes en amont et en aval.

Collège / La Fouilly :

A la suite de sollicitations des parents d'élèves du collège, signalant que les enfants sont obligés de marcher sur la route pour se rendre à l'établissement, de nombreuses solutions sont à l'étude avec notamment **la création d'une voie piétonne**. Pour l'heure, les élèves peuvent dorénavant passer par le parking du gymnase afin d'éviter de longer la route départementale.

Chez Thiollay :

Une réunion s'est tenue avec les habitants.

Lors de cette rencontre il a été rappelé :

- Le nombre croissant de passages au niveau de la rue des bassins avec le besoin de ralentir le trafic.
- Le besoin de déplacer le transformateur et pylône au niveau du croisement entre la route des chênes et la route des bassins, jugé dangereux dans le sens de la descente.
- Il a également été décidé en commission sécurité de déplacer l'arrêt de bus route des chênes afin qu'il soit mieux signalé et protégé.



EN SAVOIR +

Le montant total de ces aménagements est estimé à plus de 2M d'euros. Un plan d'action a pour objectif de définir des mesures rapides et peu coûteuses ainsi que des investissements à moyen et long terme qui seront également concrétisés en fonction des subventions des différents partenaires (département, communauté de communes..)

FINANCES

QUID DE LA COVID SUR LES FINANCES ?

La covid-19 a nécessité la mise en place de protocoles sanitaires en mairie et à l'école avec notamment l'achat de masques, de gel hydro-alcoolique et un protocole de nettoyage renforcé. À noter que l'école de Saint-Paul était la

seule du plateau ouverte lors du 1^{er} confinement pour accueillir les enfants des personnels soignants.

Il faut également ajouter la mise en place du télétravail qui a nécessité l'acquisition de nouveaux équipements et des recettes pour la location de la salle Gavotine en deçà des prévisions. Malgré tout, l'impact de ces dépenses supplémentaires sur le budget reste limité en raison de l'absence de manifestations. A notre grand regret,

foire de printemps, fête des mères, 14 juillet, fête de la pomme et de la rissole... tous ces événements qui nous sont chers et qui sont notre fierté n'ont pas pu être maintenus ! On croise les doigts pour 2021...

A noter également qu'une subvention publique « covid » de 8000 € a été versée à la mairie.

Retrouvez notre point finances  20 au prochain numéro !

Le budget principal de la commune est composé d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement.

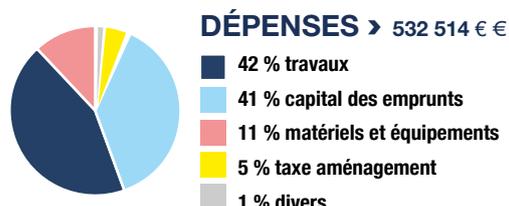
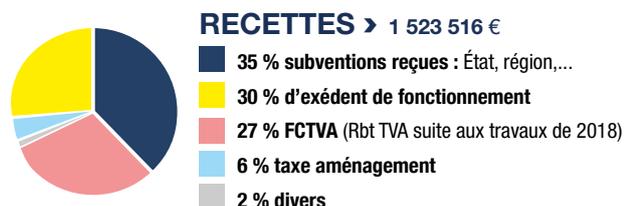
Maîtriser les dépenses de fonctionnement permet de dégager des ressources pour investir.

Voici dessous les compositions de chacun de ces budgets.

Fonctionnement



Investissement



COMPÉTENCE EAU À LA CCPEVA

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une note explicative concernant le transfert de la compétence eau à la communauté de communes depuis ce 1^{er} janvier 2021. Pour rappel Saint-Paul fournissait en eau 6 communes...

Ces ventes représentaient entre 90 000 € et 120 000 € de recettes de fonctionnement. A ce jour le maire et les élus se battent pour obtenir une compensation financière à la hauteur de la qualité des installations et des investissements effectués depuis 30 ans. Les négociations sont en cours... à suivre.

Fonds Genevois

La « compensation financière genevoise » (ou fonds frontalier) est une compensation de l'imposition à la source des travailleurs résidant en Haute-Savoie et travaillant dans le canton de Genève. Cette compensation est reversée chaque année aux communes (afin de compenser les charges publiques) au prorata du nombre de travailleurs frontaliers. Pour notre commune c'est 73 279 € perçus en recettes de fonctionnement pour l'année 2020. Cette ressource est donc importante.

TRAVAUX

RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU DE PRAUBERT



Goudronnage route de Rully

En raison de l'augmentation du nombre d'habitants mais aussi de l'ancienneté de la colonne d'alimentation, la mairie a entrepris la complète rénovation de la distribution de l'eau sur tout le hameau de Praubert. Les travaux commencés au mois de juin ont été achevés en septembre. L'entreprise SOCCO a procédé à une opération de renouvellement des canalisations sur le secteur de Praubert – Champs des Grives et la maîtrise d'œuvre du chantier a été exécutée par le cabinet GTR.

Le suivi du chantier a été assuré par plusieurs élus ainsi que le directeur des services techniques. Ces aménagements permettent non seulement d'augmenter le rendement du réseau, de réduire les volumes d'eau perdus en fuite mais aussi de garantir la sécurité incendie.

40 branchements de particuliers ont été repris et de nouveaux compteurs ont été posés en limite de propriété dès le mois d'octobre afin de faciliter les relevés par les agents communaux.

Le goudronnage suite aux tranchées causées par la mise en place de la colonne d'eau a été réalisé par l'entreprise COLAS. Les enrobés ont été coulés sur la largeur de la tranchée pour la route de Rully, et sur l'intégralité de la route des champs Gaillot et impasse Chante bise.

L'investissement s'élève à 395 155 € HT.

Le Conseil Départemental subventionne l'opération à hauteur 133 740 € et l'APIEME (Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale d'Évian) à hauteur de 49 000 €.

L'excellente coopération des riverains et l'adaptation de l'équipe de SOCCO ont permis de réaliser le chantier sans encombre.



Projet

LANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION ÉCOLE CHEF-LIEU

Bien penser le projet avant de lancer les travaux

La commune a choisi de se faire accompagner par le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) dans sa réflexion sur la rénovation et l'extension du groupe scolaire. Cet organisme viendra en appui technique sur les orientations architecturales, d'urbanisme et d'environnement. Son concours permettra d'apporter tous les supports et moyens d'animation nécessaires aux phases de concertation préalables au lancement d'un marché public d'une telle envergure. La commission Enfance/Jeunesse/Education a désigné un comité de pilotage composé d'élus en charge du projet de rénovation de l'école.

Pour y travailler : Patrice CHEVALLAY, Marie-Claire DUCRET, Claude GALLAY, Olivier GILLANT, Céline GRIVEL, Marie-Françoise PAUTHIER, Christian PODEVIN, Christophe TRINCAT, Pascale VEZIN, Florine WIART, Sophie ZIMMERMANN.

Le projet de réhabilitation de l'école intégrera la mise aux normes d'accessibilité, de respect de critères environnementaux et du confort des enfants à partir du formidable potentiel des locaux existants. Ce comité sera ouvert aux étapes clés de l'avancement du projet à l'équipe pédagogique, aux parents d'élèves et aux différents partenaires.

ZONE DE LA CRÉTO : DE NOUVEAUX ESPACES POUR LES ARTISANS

Située au croisement des zones stratégiques, sur le plateau de Gavot, la zone artisanale de la Créto possède un emplacement idéal pour l'implantation de nouvelles entreprises. Une des parcelles est déjà attribuée à la future caserne des pompiers du Haut-Gavot qui sera plus grande et possèdera un meilleur accès pour les urgences.

Sous la compétence de la CCPEVA, l'extension porte sur 3 hectares et est découpée en 17 lots. Les différents équipements et travaux élèvent l'investissement à 1,084M € HT, la viabilisation devant se terminer en juin 2021. L'extension de la zone est une opportunité de création d'emplois et de dynamisation.

CIMETIÈRE, L'EXTENSION SE POURSUIT

Les travaux du cimetière suivent leur cours. En effet, au début de l'automne, le crépi des murs de l'extension a été réalisé, la statue de la vierge déplacée et les piliers ont été refaits. Ces aménagements ont été réalisés par l'entreprise Gilletto pour la somme de 22 300 € TTC. L'entreprise Curdy-Peillex Paysage a, quant à elle, effectué la clôture côté sud. Dans la zone 6, 20 caveaux permettant d'accueillir 40 défunts ont été posés par les pompes funèbres marbrerie Chablaisienne pour la somme de 25 290 €. En 2021, l'aménagement paysager de l'extension sera poursuivi.



URBANISME

LE SAVIEZ-VOUS ?

89% du territoire de la commune est en zone agricole ou naturelle !

Info pratique !

Pour vous accompagner dans vos projets, la CCPEVA a modifié depuis janvier 2021 l'organisation de la consultation architecturale afin de répondre à la demande croissante de rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE de Haute-Savoie. Elsa Martin-Hernandez, architecte conseil pour notre territoire, assurera désormais des permanences 2 jours par mois (au lieu d'une journée toutes les 3 semaines). Pour prendre rendez-vous : patrimoine@cc-peva.fr



REMANIEMENT CADASTRAL :

Courant 2018, commençait le remaniement cadastral sur la commune. Plusieurs géomètres ont parcouru parcelle par parcelle les terrains afin d'en connaître les limites.

Après 18 mois de travail, chaque propriétaire faisant partie de la liste du remaniement a reçu ses nouvelles désignations cadastrales.

Mi-septembre 2020, et ce pendant 1 mois, les nouveaux plans étaient affichés en mairie avec consultations des géomètres pour répondre aux questions des habitants dont les terrains avaient potentiellement bougés.

D'ici quelques mois, les nouveaux plans définitifs seront communiqués à la mairie.

Bilan :

En 2020, 71 Déclarations Préalables (DP) ont été déposées. C'est le même nombre qu'en 2019. Cependant, il y a eu 17 Permis de Construire (PC) en moins avec seulement 11 dépôts.

LE P.L.U. KÉSAKO ?

Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) est un document qui permet de connaître quel type de construction peut être envisagé et sous quelles conditions selon sa zone géographique. Il doit respecter le schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui répond à des enjeux tels que l'évolution de la population, faciliter la mobilité, la sauvegarde des paysages... Le P.L.U. de la commune est entré dans sa cinquième année en décembre dernier. Durant ce mandat, la commission urbanisme prévoit d'apporter des modifications au niveau du règlement sans changement de zonage.

Le temps de travail pour la modification du P.L.U. pourrait être d'environ 6 mois à 1 an. Il tiendrait compte de l'évolution de la réglementation et des enjeux économiques et touristiques de notre localité. Des rectifications et compléments mineurs seront également apportés.

LA COMMUNE VOTE « NON » AU P.L.U.i

(Plan local d'urbanisme intercommunal)

La loi prévoit qu'en 2026, le P.L.U. soit géré de manière intercommunale. A ce jour, les élus ne souhaitent pas céder cette compétence et attendent une réflexion commune avec l'ensemble des 22 communes de la CCPEVA pour construire une cohésion architecturale sur le territoire. Ils s'y sont donc opposés lors du conseil municipal du 19 novembre 2020. A ce jour le P.L.U.I. est refusé par l'ensemble des communes.

Suivez le guide !

Un guide de fiches pratiques a été réalisé par Marilyne WAETERLOOT, agent en charge du service urbanisme afin d'aider les administrés dans le montage de leurs dossiers. Elles sont consultables sur notre site internet et en mairie version papier !

Cette documentation reprend :

- les différentes autorisations (délais, nombre de dossiers...)
- les clôtures
- les ouvertures (fenêtres, portes...)
- les extensions
- les modifications d'aspect extérieur
- les piscines
- les constructions d'annexes.



ENVIRONNEMENT

LAC DE LA BEUNAZ :

Le bien-être des baigneurs

Les différentes analyses d'eau réalisées au lac de la Beunaz mettent toutes en évidence sa pureté légendaire.

Les poules d'eau, les nénuphars, les libellules, sont un plaisir pour les yeux.

Mais pendant ce même temps sur la bordure sud se développe les « myriophylles » une plante aquatique qu'il convient de limiter pour le bonheur des nageurs.

A l'été 2020, peu de temps avant l'ouverture de la plage, la mairie a engagé une opération de "fauchage" ou faucardage de ces plantes, avec le concours de la communauté de communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

L'entreprise Eider, équipée d'un bateau spécial composé d'un système de fauchage et de ramassage a été missionnée et a amené sur le bord ces plantes qui ont été ensuite évacuées par les services de la mairie.

Cette action sera à renouveler en 2024.



La faucardeuse a retiré des tiges de plus de 6 m de long.

UN POINT SUR... LA DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE

La commune a signé un engagement "Zéro-pesticide" le 21 mai 2016, sous la forme d'une charte régionale d'entretien des espaces publics. Dans ce cadre, la mairie a été auditée, avec la participation de France Nature Environnement (FNE) et l'Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale d'Evian (APIEME). Le responsable de la commission Travaux et la responsable de la commission Environnement ont pu discuter avec FNE et l'APIEME sur l'utilisation de techniques alternatives sur les espaces publics. La commune de Saint-Paul n'utilise aujourd'hui plus du tout de pesticides, en mettant en place du désherbage manuel, ou l'utilisation de débroussailleuses.

La prochaine étape est de mettre en place cette démarche chez notre prestataire pour l'entretien du terrain de foot. Cet échange était très constructif et a permis de mettre en valeur le travail des services techniques sur l'entretien des espaces verts.

PAYS DE GAVOT

UN BEL EXEMPLE DE BÉNÉVOLAT !



Cet été, les randonneurs pouvaient croiser sur leur chemin une charmante bénévole de l'association "Lou Vionnets". Elle se déplaçait avec sécateurs et serpes à la main. Son action ? Elle dégagait tous les poteaux indicateurs des herbes et branches pour les rendre plus visibles. Joindre l'utile à l'agréable pour le plaisir des autres... Voilà une démarche à saluer !

Une redécouverte de la forêt

Nul doute que la crise du coronavirus aura permis de mettre en avant une des richesses les plus appréciées des habitants de Saint-Paul mais aussi de nos amis visiteurs : la forêt. Rares sont ceux parmi nous qui n'ont pas profité de ses bienfaits pour une balade à pied ou à vélo dans le périmètre de 1 km de rigueur lors des deux confinements. Les nombreux chemins du Fayet ont ainsi connu une fréquentation inhabituelle. Cette re-découverte a permis à tout un chacun de prendre conscience de la chance qui nous est offerte de vivre à proximité de ce patrimoine naturel exceptionnel à préserver.

Scoop !

UN SANGLIER DANS LE FAYET

Les bois du Fayet ont abrité au printemps 2020 une deuxième sorte de sanglier. Il s'agit d'une espèce rare à deux pattes et sans poils qui apprécie plus particulièrement la douceur du fromage. Ou plutôt, c'est le nom donné plus communément aux personnes dont le métier est de prélever les sangles de bois servant à faire le tour des Mont d'or et autres Vacherins qui régaleront nos papilles en cette saison hivernale. L'année dernière en mars, on a donc découvert la coupe et le sanglier au Sud du Hameau des Ingels.



Promenons-nous dans le bois du Fayet où nous avons rencontré **Max MICHOU** conseiller délégué eau et forêts pour nous en parler...

La forêt de Saint-Paul se décompose en quatre entités :

- Le bois du Fayet -Les bois du Mont Bénand
 - Le bois de Pessay -Le bois des Chênes ou du Maravant
- Cette forêt représente 15 % du territoire communal, c'est-à-dire environ 200 hectares. Il s'agit d'une forêt de l'étage montagnard où dominent le sapin, l'épicéa et le hêtre. On y rencontre aussi l'érable, le merisier, le chêne.

Quelle est l'origine des noms des lieux-dits ?

Le hêtre appelé localement le Fayard est issu du latin "fagea" d'où le bois du Fayet (le bois des hêtres). L'épicéa tire son nom de pix, la poix (résine) et "Pesse" en patois désigne l'épicéa d'où le nom de Pessay (bois des épicéas).

Quelles sont les particularités de cette forêt ?

Traditionnellement, cette forêt était exploitée pour son bois de chauffage, surtout le hêtre, reconnu pour sa bonne valeur calorifique. Chaque habitant de Saint-Paul possédait un petit coin de bois ce qui explique le morcellement parcellaire. Au Mont Bénand c'est plus de 800 propriétaires différents ! Elle a par le passé fait l'objet de coupe et défrichage notamment au niveau des parcelles communales de Gremey. La valeur du bois avait permis aussi la rénovation du clocher de Saint-Paul au XIX^e siècle.

Que peut-on dire du Fayet aujourd'hui ?

La forêt de Saint-Paul, depuis l'apparition du mazout pour le chauffage a tendance à devenir une forêt résineuse avec de plus en plus de sapins et d'épicéas. Les bois du Mont Bénand avancent et recolonisent d'anciennes terres agricoles. On constate de nombreux sapins dans le sous-étage* au niveau du Fayet ; la forêt vieillit. Elle est mal exploitée et mal gérée. Par contre cette forêt est devenue très fréquentée : promeneurs, ramasseurs de champignons, vététistes mais aussi d'indésirables motos cross, quad, 4x4 compte tenu de l'arrêté de biotope. Cette forêt est devenue un des poumons du Gavot.

Un message à faire passer au sujet de la préservation de ces bois, quel serait-il ?

Constituée majoritairement de parcelles privées, il convient effectivement de bien respecter le bien d'autrui, entre usages (promenades, chasse, VTT, bois de chauffage...), la forêt requiert nos bons soins. Il est temps de penser à la préserver pour nos enfants !

Pour découvrir d'autres secrets de nos forêts,

n'hésitez à venir visiter l'exposition préparée par l'association Mémoire et Patrimoine qui aura lieu du dimanche 9 mai au dimanche 23 mai 2021, en fonction des protocoles sanitaires.



*sous-étage : manque la définition : *ensemble des arbres, souvent d'une autre classe d'âge ou d'une autre essence que l'étage dominant, formant une strate, nettement dominée, placée sous le couvert des étages dominants et dominés.

PATRI- MOINE

*Une fresque
peut en cacher
une autre !*

La ténacité n'est pas la dernière des qualités du maire Bruno GILLET. Après de nombreuses démarches afin de mobiliser des financeurs pour le diagnostic et la protection de la fresque située à l'extérieur de l'église, en façade Nord, et désormais bien repérable sous son auvent de protection, les travaux ont commencé en juin 2020. Il faut bien dire que cette fresque, peu explicite à l'œil du néophyte, ne déclenchait pas non plus la ruée des spécialistes et des mécènes. Qu'à cela ne tienne, grâce au soutien du conseil départemental, la mission de protection a été confiée à l'experte Séverine HABERER, restauratrice.

L'histoire pourrait s'arrêter là mais ce serait sans compter sur l'intuition et l'expérience de la spécialiste des peintures murales. Les investigations minutieusement menées à l'intérieur de l'église ont permis de dévoiler le pendant de la fresque extérieure : une magnifique scène de couronnement de la vierge datable du début du XV^e siècle.



Vu son état de conservation, cette nouvelle découverte a déclenché, cette fois-ci, un véritable engouement des spécialistes dont la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui est venue début juillet 2020 lancer la procédure d'inscription aux Monuments Historiques.

« Sinopia » du personnage du chevalier qui représente le dessin préparatoire exécuté avec un pigment rouge.



Scène de couronnement de la Vierge. la Vierge a les mains jointes et le corps incliné en signe d'humilité.



Cœurs de fleuron traités à pastiglia : décoration à bas-relief



SAINT-PAUL, TERRITOIRE « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »

Depuis plusieurs mois, le label « Pays d'art et d'histoire » a été étendu à l'ensemble des 22 communes de la CCPEVA. Ce label à reconnaissance nationale confirme les qualités patrimoniales du territoire. Il s'agit du seul « Pays » reconnu en Haute-Savoie parmi les 71 en France. Cette appellation tient compte du patrimoine bâti mais aussi et surtout du patrimoine paysager exceptionnel de notre région. Ce label apporte une visibilité touristique importante mais est aussi un moyen de préserver l'architecture et le paysage actuel. Un cahier de recommandations architecturales rédigé par le CAUE est en cours d'élaboration. Il servira d'appui en amont du dépôt des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme.

EN SAVOIR +

Le diagnostic sur le patrimoine en pays de Gavot a été réalisé par Sidonie BOCHATON. Vous pouvez le retrouver sur le site de la CCPEVA flashant le code ci-dessous :



ou en suivant ce chemin :

1. Accueil
2. Activités
3. Culture et patrimoine
4. Le Pays d'art et d'histoire

ÉVÈNEMENT

CHRISTIAN MONTEIL

en visite à Saint-Paul

Mardi 13 octobre 2020, Christian MONTEIL, président du département de la Haute-Savoie est venu à Saint-Paul-en-Chablais pour signer le contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles.

Le maire, Bruno GILLET, en a profité pour lui faire visiter le circuit patrimoine de Saint-Paul réalisé au début de l'année. Il a été impressionné par le travail de recherche effectué. La visite s'est terminée par la fresque découverte en juin. D'autres recherches sont prévues, grâce au soutien financier du Département.

Christian MONTEIL a remercié chaleureusement le maire pour cette présentation et encourage la poursuite des recherches ainsi que la valorisation du patrimoine.



Autour de l'église, 17 panneaux retracent l'histoire de Saint-Paul.

POUR RAPPEL

- > Le département a subventionné le projet à hauteur de **14 286 € HT**.
- > La région contribue également à ce projet à travers une subvention de **30 000 € HT** pour l'aménagement du centre bourg.

VIE LOCALE

Les deux confinements de 2020 ont mis en avant l'importance vitale de notre relation aux autres. L'échange, la convivialité, le partage sont des valeurs indispensables à notre équilibre.

Il n'est pas besoin de préciser que les apéros en ligne et la fréquentation assidue des réseaux dits « sociaux » n'ont été qu'un piètre palliatif à l'arrêt presque total de nos contacts avec les autres, qu'ils soient quotidiens ou festifs. De ce point de vue, Saint-Paul a été directement concerné en 2020 avec l'annulation de pratiquement toutes les fêtes animant le village et la réduction à quasi-néant des activités associatives en présentiel. L'impossibilité de se réunir au printemps à impacter toutes les structures, sans épargner le conseil municipal puisque celui-ci n'a pu être installé avant le 4 juin 2020. Pour autant, les élus ne sont pas restés les bras croisés, en mettant les bouchées doubles à l'automne passé, en multipliant les séances de commissions mais surtout en lançant une réflexion profonde avec la mise en place d'un comité consultatif pour l'animation du village. En clair, une base de projet pour la création d'un comité d'animation.

Evidemment la vie associative doit reprendre car nous en avons tous besoin et qu'au-delà des activités elle est un véritable ciment entre les habitants, toutes générations confondues. Pour que Saint-Paul retrouve de belles couleurs associatives au plus vite ce printemps, l'engagement dans la vie du village, les associations, ce futur comité d'animation est plus que jamais le bienvenu.

Chacun à sa mesure, nous pouvons y participer !



UNE MÉMOIRE QUI NE SE CONFINE PAS

Malgré la crise sanitaire, la mairie de Saint-Paul a maintenu la commémoration du 11 novembre.

Le maire Bruno GILLET a souligné le fait que la pandémie ne devait pas faire passer sous silence la mémoire des morts pour la France et a remercié les quelques habitants pour leur présence. Les anciens combattants ainsi que les pompiers ont procédé au dépôt de gerbes aux pieds du monument aux morts. Vers 12 h 30, après le départ du public et des autorités, une femme s'est approchée du monument aux morts et a déposé un grand chrysanthème avec un large bandeau : cheval de guerre...

Est-ce en souvenir des nombreux chevaux disparus pendant le conflit ? Qui est-elle ? Nul ne le sait !

EXPOSITION D'ÉTÉ

La 30^e édition de l'exposition d'été qui s'est déroulée du 22 juillet au 19 août 2020, a connu un véritable succès. En effet, en plus des 10 artistes habitués à exposer au Château de Blonay, 3 nouveaux s'y sont greffés après l'avoir visité. Les 500 visiteurs de la galerie éphémère ont pu déambuler à travers sculptures, peintures, dessins... Le concours, sous le thème de « La Solitude » a été remporté par Félix ROIG.



L'œuvre de Félix ROIG est exposée pendant un an dans le hall d'accueil de la mairie.

MARCHÉS D'ÉTÉ

Un marché qui prend de l'ampleur, Visiteurs triplés !

Comme une bouffée de convivialité, les marchés d'été ont connu en 2020 une affluence exceptionnelle ! Malgré la crise sanitaire, les habitants, les associations et commerçants ont été plus nombreux que jamais à être présents au rendez-vous dominical.

Les buvettes et groupes de musique se sont enchaînés de semaine en semaine avec une météo exceptionnelle presque chaque dimanche.



Plus de 25 exposants étaient présents cet été aux marchés.

SAINT-PAUL, ON N'ARRÊTE PAS LES RISSOLES !

Crise sanitaire oblige, la fête de la Rissole a été annulée. Mais Saint-Paul-en-Chablais a fait de la résistance et a tenu à maintenir la tradition avec une pensée toute particulière pour les EHPAD de Vacheresse et des Verdannes...

En signe de soutien, la commission animation s'est réunie au château de Blonay samedi 19 décembre, équipée de masques et gants pour confectionner plus de 500 rissoles destinées aux résidents et soignants. La distribution de ces petits chaussons fourrés de fricot s'est faite dans la foulée pour l'EHPAD de Vacheresse. La deuxième livraison pour



l'EHPAD des Verdannes a eu lieu le mardi suivant pour le plus grand plaisir des résidents.

Livraison spéciale "rissoles" à Vacheresse

Des étoiles plein les cieux

À LA BIBLIOTHÈQUE

A la bibliothèque du Pays de Gavot, trois élèves se sont pendant plusieurs semaines occupés de re-décorer « le coin des tout-petits ».

L'initiatrice de ce projet, c'est Caroline, élève de 6^e, « j'ai eu envie de rendre cet espace ludique et attrayant pour les petits. ».

Accompagnée d'Emy, une camarade de classe et de Lilian, élève en CM2 venant régulièrement à la bibliothèque, ils ont eu l'idée de créer un ciel avec des guirlandes d'étoiles et de nuages. Une décoration 100 % écolo puisqu'elle a été faite avec du matériel de récupération : carton, plastique etc. Sous l'œil bienveillant d'Isabelle, responsable de la bibliothèque, ils ont passé plusieurs heures à confectionner le décor : drap bleu accroché au plafond, astres suspendus, les élèves ont ensuite réalisé plusieurs dessins pour habiller les murs.

Ce joli projet s'est conclu autour d'un pique-nique canadien où Isabelle a eu à cœur de remercier les élèves pour leur implication. Le coin ados a quant à lui été décoré par les œuvres de Julien, élève du collège.



Une déco ludique réalisée par des jeunes !

INFO +

Horaires bibliothèque pendant le couvre-feu :

Mercredi 10 h/12 h - 14 h 30/17 h 30

Jeudi/vendredi 14 h 30/17 h 30

Samedi 10 h/12h



Julien, élève de 4^e réalise régulièrement des dessins pour la bibliothèque.



BONNE ROUTE MA SŒUR !

Une sympathique réception organisée par les élus s'est tenue en mairie le 16 octobre pour saluer le départ de Sœur Jeanne Fernande.

Entourée des adjoints et des conseillers, le maire Bruno GILLET au nom des habitants a tenu à remercier Sœur Jeanne Fernande pour 20 ans de présence dans la commune et a retracé les grandes étapes de sa vie. Partie de la vallée d'Aulps à l'âge de 21 ans pour s'engager dans la congrégation, Sœur Jeanne Fernande a parcouru la Haute-Savoie avant de faire une halte de 40 ans comme professeur de cuisine à Boège.

Dès son arrivée à Saint-Paul, elle s'est mise à l'informatique, a participé à toutes les tâches des sœurs : entretien des fleurs, ouverture/fermeture de l'église etc..

Mais elle a surtout assuré un rôle social très important en étant à l'écoute des familles dans les grandes étapes de leurs vies : plus de 250 familles touchées par le deuil sont venues « chez les sœurs » pour être réconfortées, accompagnées et préparer les cérémonies de sépultures. Cette rencontre a été l'occasion de saluer la place des sœurs et leur rôle social dans le village.

« Votre sourire, votre présence, vont nous manquer » ont dit les élus avant de remettre des cadeaux et de souhaiter bonne route pour sa prochaine halte à La Roche-sur-Foron.

BIENVENUE À SŒUR RACHEL !



Sœur Rachel a rejoint la communauté des sœurs de Saint-Paul le 2 novembre 2020. Originnaire d'un petit village près de Fribourg, elle entre au couvent de La Roche-sur-Foron en 1960 ; elle n'a alors que 20 ans. Infirmière de formation, elle a travaillé à l'hôpital de Martigny et de Thonon, puis dans un EPHAD en Suisse. Après une halte de 7 années à Nice, elle retrouve le couvent de la Roche où elle aidait les personnes sans domicile. En arrivant à Saint-Paul, elle souhaite se rendre utile auprès des personnes âgées en leur apportant soutien, écoute grâce à des visites régulières. L'accueil des habitants a été très sympathique même si elle avoue qu'avec l'âge il lui est un peu plus difficile de s'adapter. Adaptation qui sera facilitée grâce aux beaux paysages enneigés qui lui font penser à son village d'enfance !

VUE de l'intérieur

Actualité des services,
présentation des nouveaux agents
et évènements

Plus d'habitants donc plus de services, nous avons eu à structurer l'organisation de manière à déléguer les responsabilités.

Nous saluons le départ de l'ancienne secrétaire générale, 19 ans de service ! Pour accueillir le nouveau directeur

général des services Denis TSCHANN et avons aussi le plaisir de vous présenter à ses côtés Philippe BOEGEAT, responsable de l'équipe technique et Sarah COLLOUD, coordinatrice de l'entretien des locaux et des services cantine et périscolaires.



DENIS TSCHANN

Avec une quinzaine d'années d'expériences professionnelles suite à l'obtention d'une maîtrise en aménagement du territoire à l'université de Strasbourg, le fil conducteur de ma carrière est le développement local.

J'ai rejoint la commune de Saint-Paul en juillet 2020 après avoir occupé un poste de secrétaire de mairie à La Chapelle d'Abondance. 6 mois après ma prise de fonction à la mairie, je constate un important potentiel de talents au niveau des services et une volonté d'aller de l'avant des élus. Mon rôle est de faire mijoter la marmite !

Je suis fier de pouvoir contribuer au développement de Saint-Paul mais aussi du plateau de Gavot, territoire où je me suis par ailleurs installé il y a trois ans.

Ma mission consiste à préparer et mettre en œuvre les décisions des élus ainsi qu'à coordonner l'activité des services (technique, administratif et école) et des agents.

Mais aussi, d'élaborer et suivre l'avancement des projets, des budgets, des demandes de subventions... »

Cette diversité d'activités participe à la richesse de mon métier.



PHILIPPE BOEGEAT

marié, 2 enfants

Originaire du Lyaud où j'ai grandi, j'habite depuis 25 ans à Publier. Marié et père de deux enfants, je suis passionné de foot et de musique.

J'ai effectué des études de paysagiste et j'ai travaillé dans différentes entreprises Chablaisiennes avant de changer de voie et de m'orienter dans les travaux publics.

Après 17 années passées chez Bel et Morand, je donne un nouvel élan à ma carrière en intégrant les services techniques de la commune en novembre 2019 afin de transmettre mes connaissances, savoirs et idées !



SARAH COLLOUD

mariée, 3 enfants

Employée à la mairie de Saint-Paul depuis septembre 2017 en tant que responsable de la cantine scolaire, je suis également responsable de la salle GAVOTINE depuis septembre 2019.

Courant 2020 on me propose le poste de coordinatrice du service "Périscolaire et ménage des bâtiments". Mission que j'ai acceptée car j'aime relever les défis et que Saint-Paul est une commune très active. Je trouve ça très enrichissant.

J'aime l'action, les contacts humains, que ça bouge !

Mes collègues vous diront que je suis trop maniaque... je répondrais simplement que j'aime le travail bien fait !

Chaque jour apporte son lot de surprises ce qui rend mon poste très intéressant.



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

les agents des services techniques se sont vus remettre des équipements de protection individuelle le 12/10/2020.

Même si les exigences vis à vis du service public sont élevées et c'est bien normal, les élus sont attentifs aux conditions de travail.

En ce début de mandat, un état des lieux des moyens humains s'est imposé tout naturellement avant d'aller plus loin; parce-que travailler en équipe ne va pas de soi et que l'on a tendance à aller trop vite dans l'action alors que les bases n'ont pas eu le temps d'être encore fondées. Les temps d'échanges et de convivialité sont des moments importants à conserver au travail même en temps de crise sanitaire, on s'adapte tout simplement.

Pour ces raisons, les agents et les élus se sont réunis «masqués» en début d'année à l'occasion des vœux

Vœux DU PERSONNEL

Malgré la crise sanitaire, le conseil municipal a souhaité maintenir les vœux du personnel qui se sont déroulés à la salle de la Gavotine le 13 janvier dernier dans le respect des règles sanitaires.

Le maire, Bruno GILLET, a profité de cette occasion pour présenter les nouveaux arrivés et rassurer les équipes sur la volonté de stabiliser par la suite les effectifs en place. Il a chaleureusement remercié les agents pour la réactivité et la capacité d'adaptation dont ils ont su faire preuve face aux différentes mesures mises en place pour lutter contre la Covid19.

Sophie ZIMMERMANN est revenue sur la démarche « état des lieux des services » et a remercié le personnel pour leur disponibilité et la richesse de leurs propositions. Elle a précisé que la campagne d'évaluation



individuelle allait bientôt commencer, l'occasion de donner les repères attendus et d'identifier ses besoins en formation.

Les vœux se sont terminés dans une ambiance conviviale où chaque agent s'est vu remettre une boîte de chocolats.

AGIR

POUR UN MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

Entre juillet et décembre 2020, Sophie ZIMMERMANN, adjointe en charge du personnel, a conduit un état des lieux des services auprès de l'ensemble des agents, accompagnée de Marie-Françoise PAUTHIER pour les administratifs, Marie-Claire DUCRET pour l'équipe ménage école et Christophe TRINCAT pour les techniques.

Suivant une approche collective, les 3 équipes ont été consultées sur leurs conditions de travail autour de 6 dimensions :

- > Organisation
- > Management
- > Isolement
- > Changement
- > Equilibre vie privée/vie professionnelle et environnement
- > Relation au poste de travail.

Au final, les agents ont apprécié ces rencontres permettant aux élus d'avoir une meilleure connaissance de l'état des services, notamment des axes d'amélioration mais aussi des ressources et compétences nécessaires à cerner en ce début de mandat.

LE POINT DE VUE DES AGENTS ADMINISTRATIFS

Cette démarche a été accueillie de manière plutôt positive car attendue depuis quelques temps.

Elle a permis de soulever des points d'améliorations et d'apporter un accompagnement au vu de la forte rotation du personnel ces derniers mois.

Les agents sont conscients que le changement prend du temps mais restent optimistes dans ce processus qui permet à la fois d'améliorer le service rendu à la population mais aussi la qualité d'environnement de travail.

VIE SCOLAIRE

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE !

Nous accueillons cette année 3 nouvelles enseignantes : Christelle CHARLES, Sophie GASSE, Morgane GUEGAN, ainsi qu'une nouvelle ATSEM, Élodie PATTERSON.

Sarah COLLOUD est depuis la rentrée de septembre responsable du pôle CANTINE/GARDERIE, en plus



de travail quotidien, elle et son équipe décore avec soin au rythme des saisons la cantine : les enfants adorent ! A noter que depuis le mois de février 2020, la garderie a déménagé dans l'ancienne salle de musique, ce qui permet de

mieux organiser les activités grâce à des espaces plus importants. Les enfants ont pu réaliser des bricolages de Noël mais aussi des dessins pour les colis du CCAS distribués ce mois de janvier.



Elodie, ATSEM aux côtés des enfants

Après un printemps confiné, tous les élèves ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre, 228 élèves au chef-lieu et 17 à l'école des Faverges. Une rentrée dans des conditions particulières, parents et enseignants sont masqués, et depuis le 1^{er} novembre les enfants de plus de 6 ans le sont également. L'accueil se fait désormais par 3 entrées distinctes avec des horaires décalés. De toutes nouvelles barrières en bois ont remplacé l'équipement de sécurité provisoire sur la rue de Blonay parée de son nouvel enrobé. Grâce à ces aménagements et aux marquages au sol aux alentours de l'école le cheminement piéton est facilité.

11 NOVEMBRE ON PARTICIPE AUTREMENT !



Malgré la crise sanitaire, la mairie a maintenu la commémoration du 11 novembre. Les élèves et enseignants ont participé à leur manière en réalisant des affiches sur le thème des valeurs de la république et ont diffusé un chant enregistré la veille en classe intitulé :

"LIBERTE EGALITE FRATERNITE" **des Enfantastiques.**

Le lendemain la classe de CE2/CM1 de Véronique MATHON s'est rendue sur le monument. Les enfants ont ainsi pu découvrir l'impressionnante liste des soldats tués pendant la première guerre mondiale :



92 au total, disparition de toutes les forces vives... Déclaration de la guerre, armistice, déplacements des soldats : les enfants se sont montrés très attentifs et désormais ne regarderont plus de la même façon le monument aux morts qui va bientôt fêter ses 100 ans.

La classe de CE2/CM1 de Mme MATHON devant le monument aux morts

ÉCOLE DES FAVERGES



En décembre, les élèves de l'école des Faverges ont fabriqué une boîte aux lettres à destination du pôle Nord. Le père Noël et ses lutins se sont activés pour y répondre, à la plus grande joie des écoliers.



APE : LES IDEES NE MANQUENT PAS !

On s'adapte du côté de l'association des parents d'élèves. "En l'absence des manifestations habituelles, il a fallu trouver de nouvelles idées compatibles avec les mesures sanitaires du moment" nous déclare la présidente Marlène RICHARD. Les nouveautés : proposition de plats à emporter une fois par mois, vente de sapins de Noël... Malgré l'arrivée de la neige les cours de ski n'ont pas pu être maintenus avec la fermeture des stations... Pour suivre toute l'actualité de l'association, **suivez-les sur Facebook : APE SAINT PAUL EN CHABLAIS !**

ÉTAT CIVIL

2020

**l'année 2020 enregistre une hausse dans tous les domaines en comparaison à 2019 :
33 naissances soit 8 de plus, 10 mariages contre 7
et 21 décès soit 9 de plus.**

MARIAGES

- 27/06** REIBELEINE William René Michel et ESTRE Virginie Véronique Myriam
16/07 MOREAU Jean-Pierre Paul et ROUDIER Marie-Françoise Andrée Dorestine
29/08 BOCHATON Aurélien Yannick et THOMAS Surya
29/08 MATIAS Jérémy et BORGES Emilia Sophie
29/08 ZECCA Franco et DUVEAU Linda Aimée
05/09 LACROIX Richard André et GENTILI Karine Cécile
12/09 COLLART Yoan Eric et MONNIN Céline Laure
12/09 VIOLETTE Thomas Michel Fernand et KOWALSKI Julie Marie Emilienne
19/09 FLEURY Rudy Nicolas et TESSIER Stéphanie Martine
10/10 GUICHEBARON Arthur et SIZUN Gai-Die Fanny Véronique



Franco ZECCA et Linda DUVEAU se sont dit oui le 29 août.

NAISSANCES

- 20/02** COUPEAU Gabriel Romain
21/02 RAHARINIRINA Anaël
16/03 REINHARDT Diago Alexandre
19/03 AUDUREAU Lucile
13/04 MENEGATTI Eline Camille Agnès
16/04 BOCHATON Armand Jean Robert
12/05 MORIN Faustine Marie Ghislaine
22/05 LEFEVRE Arthur Gheorghe Michel
07/06 SEMENSATIS Maé Eveline Emmanuelle
22/06 DONNEAUD RAVEL Léopold Jean Marc
22/06 DONNEAUD RAVEL Valentine Monique Maggy
23/06 CAUCHY LAFFOND Maylie
12/07 NOGIER Philippine Alexie Marie Alix
23/07 ACHON Léo Christian Jean
25/07 GRIMBERT SANCHEZ Ezékiel Titouan
03/08 GRAMUNT Lyham
05/08 ROTHONOD Maël Hubert Pierre
20/08 BARATHAY Ninon Dominique Marie-France
07/09 DECHENAUX Clémence Nathalie Sophie
28/09 CHAMBET Robin
01/10 AUCLAIR Romane Lia
03/10 BEN AMOR Aliyah
18/10 ORNELAS RODRIGUES Elena
26/10 LEGENDRE Max Elie Swan
13/11 LACHETEAU Tugdual François Gabriel Marie
07/12 LE GLUDIC Ely
07/12 QUEYRICHON Alec Steven
31/12 BARRET GASIS Lucas Jean Lilian

DÉCÈS

- 10/09/2019** COLLIARD Berthe née CHESSEL
04/05 BERNEX Joseph Gaston Bernard
24/06 COLLIARD Francine Marie Marguerite née BIRRAUX
21/08 MOULARD Daniel
22/08 MICHOD Jean Camille
22/08 BIRRAUX Marie Josèphite née MARCHAND
05/09 LACROIX Yvette Eugénie née BILLARD
08/10 SOUDEK Jean-Paul René
29/10 MICHOD Dominique Lucienne née VIGLINO
02/11 MICHOD Gisèle Hortense Rosine née PORTAY
03/11 BEAULIER Patrick Bernard Luc
11/11 JEAN Jean Désiré Eugène
12/11 LEMONNIER Geneviève Thérèse née ANDR
16/11 DIJKSTRA Johannes Maria
18/11 BESSETTE André Albert
11/12 FRANCOIS Huguette Fernande Pierrette Monique née CIANNI
23/12 PINGET Marie-Thérèse
25/12 WATTEAUX Lucile Marie José Charlotte Jean Camille



LE CCAS S'ADAPTE À LA COVID-19 !

Les membres du CCAS ont préparé avec soin les colis des anciens

Chaque année, les membres du CCAS ont à cœur d'organiser le goûter des anciens. Covid oblige, celui-ci a été annulé pour les raisons que nous connaissons tous. Qu'à cela ne tienne ! La commission a revu son organisation et a préparé 107 colis remplis de produits de Saint-Paul qui ont été directement livrés chez les ainés. Ces derniers se sont régalés avec du fromage, saucisson,

pains d'épices... tout en s'amusant avec des jeux à gratter qui étaient glissés dans le panier. Une petite variante a été faite entre les colis hommes avec un apéritif et celui des femmes qui contenait une fleur. A noter également que les enfants de la garderie ont participé à l'élaboration du colis avec la fabrication de petits sujets.

Quizz

Connaissez-vous bien
les résineux ?

- A** Comment s'appelle localement le cône de l'épicéa ?
- B** Où ramasse-t-on des cônes de sapin ?
- C** Comment s'appelle le fruit du hêtre ?
- D** Quelle-est la particularité du mélèze ?

Réponses :
A. Le cône de l'épicéa s'appelle « la pivote »
B. On ne trouve jamais de cône de sapin, il se désagrège avec l'humidité en libérant ses graines
C. Le fruit du hêtre s'appelle la « faine »
D. C'est un résineux qui perd ses aiguilles en hiver



Bienvenue à Saint-Paul !



**Vous avez récemment
choisi d'habiter notre belle
commune et nous sommes
heureux de vous accueillir !**

Locataire ou propriétaire, faites-vous connaître en mairie !
Nous avons le souhait de vous rencontrer lors d'un moment de convivialité dès que la situation sanitaire nous le permettra.

**CRÉER DU LIEN, C'EST ÇA
L'ESPRIT DE SAINT-PAUL !**